

demandait au grand empire de l'extrême Orient, avait désormais son alliance et son amitié, auxquelles elle attachait tant de prix."

Mais voici que maintenant la Chine, ne se contentant plus d'une si maigre pitance, réclame une rectification de frontière, ce qui veut dire, suivant la nouvelle phraséologie diplomatique, une cession de territoire; et cela avec une curieuse logique. Nous sommes plus que vous, dit-elle aux Anglais, aptes à gouverner les tribus sauvages des pays arides qui nous séparent. Laissez-nous les comprendre dans nos lignes, et nous répondons d'y maintenir la paix. Soit peut-être avez-vous raison, disent les Anglais. Mais alors, poursuivent les Chinois, par cette nouvelle frontière, nous touchons à la ville de Bhamo; il est naturel que nous l'occupions, ce sera un excellent poste d'échange entre nous, et votre commerce y trouvera des ressources infinies. Les Anglais ne goûtent que médiocrement l'argument; mais enfin ils ne le repoussent pas absolument; sur quoi le Chinois reprend: Eh bien, vous comprenez, quand nous aurons Bhamo, il sera nécessaire, afin de donner à cette place toutes l'activité désirable pour vos intérêts et les nôtres, que nous ayons un port sur l'Irraouaddy, ce qui se fera tout simplement par l'annexion du territoire qui sépare Bhamo de la rivière Sweley, laquelle débouche dans la grande artère fluviale.

Voilà où en sont les Anglais avec les Chinois, et ceux-ci menacent tout simplement leurs amis, s'ils ne leur cèdent pas la tranche de butin qu'ils leur demandent avec une logique si serrée, de déchaîner sur eux les populations indigènes en révolte, comme ils les ont déchaînées sur les Français, quand ils les sommaient de se retirer au-delà du bras méridional du fleuve Rouge, c'est-à-dire de leur abandonner tout le nord du Tonkin, y compris le Delta. Et pour compléter la similitude, c'est le fameux marquis Tseng, que les Anglais ont si bien réchauffé dans leur sein, qui leur monte ce coup de jarnac. Amère ironie du sort!

\* \* \*

La chambre des députés française n'a pas traîné en longueur la discussion sur la proposition d'expulsion immédiate des princes des anciennes familles régnantes. Après un débat animé auquel ont pris part M. de Freycinet et M. Clémenceau, la proposition a été rejetée, la semaine dernière, par 345 voix contre 176, le vote donnant ainsi une majorité de 169 voix au ministère contre le chef des radicaux.

La proposition rejetée est celle qu'avait présentée M. Duché, député de la Loire. La commission l'avait repoussée par 10 voix contre 7. Elle était ainsi conçue :

Considérant que la modération appliquée jusqu'à présent par le gouvernement de la République aux princes des dynasties déchues n'a fait que provoquer de leur